



Accompagnement personnalisé d'entrée en cursus d'alternance

Le CFA dépendant du Ministère du travail, le concerné a un statut d'apprenti.
A ce titre, Il est soumis au code du travail. Les dossiers scolaires des établissements antérieurs
(Education Nationale) ne sont pas transmis au CECOF.

Nom et prénom(s) de l'apprenti :

Date de naissance :

Groupe :

Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé obtenue : OUI NON

Responsable légal 1 : Mme/Mr

Adresse :

Responsable légal 2 : Mme/Mr

Adresse :

Besoins spécifiques de l'apprenti (appuyé par le médecin traitant ou spécialiste)

- Points d'appui pour les apprentissages :

- Conséquences des troubles sur les apprentissages :

Adaptations et aménagements à mettre en œuvre en fonction des besoins de l'apprenti et de leur faisabilité.

AU CFA

Seuls les items indispensables à l'apprenti sont à cocher

Pour toutes les disciplines – Enseignement général (CAP ou BAC PRO / BTS) :	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année (BAC PRO ou BTS)
Proposer des supports écrits aérés et agrandis (par exemple ARIAL14)			
Limiter la copie (synthèse du cours photocopié)			
Autoriser l'utilisation de l'ordinateur personnel (cours sur clef USB)			
Aider à la mise en place de méthodes de travail, d'organisation			
Proposer le soutien scolaire individuel (soutien sur les fondamentaux) à l'apprenti qui aura lieu dans l'établissement			
Utiliser l'espace numérique de travail (NetYpareo : onglet cahier de texte avec ressources numériques)			
Prendre en compte les contraintes associées (fatigue, lenteur...)			
Autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations) dans toutes les disciplines			
Autoriser la sortie de cours si besoin (5-10 mns pour se mettre en mouvement, souffler, se recentrer)			
Utilisation de l'informatique :			
Permettre l'utilisation de l'ordinateur et de la tablette			
Permettre l'utilisation d'une clef USB			
Permettre l'utilisation de logiciel ou d'application spécifique			
Permettre à l'élève d'imprimer ses productions			
Autre :			
Autre :			
Autre :			

Evaluations :			
Ne pas pénaliser les erreurs (orthographe grammaticale, d'usage) et le soin dans les travaux écrits			
Accorder un temps majoré			
Diminuer le nombre d'exercices, de questions le cas échéant, lorsque la mise en place du temps majoré n'apparaît pas possible ou souhaitable			
Privilégier les évaluations sur le mode oral (dans la mesure du possible)			
Ne pas pénaliser le manque de participation à l'oral (ou les difficultés)			

Français :			
Proposer l'utilisation de supports numériques			
Favoriser, les manuels de cours ayant une version audio ou numérique (si l'éditeur le permet)			

Matières scientifiques : mathématiques / physique chimie... :			
Utiliser la schématisation en situation problème			
Proposer à l'apprenti des fiches outils (tables, définitions, tableau d conversion ...)			
Lorsque c'est interdit, autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations)			
Autoriser l'utilisation de logiciels adaptés en géométrie (si l'apprenti en a l'utilité et l'utilise de manière autonome)			
Autre :			

Langues vivantes :

Evaluer plutôt à l'oral lorsque c'est possible			
Proposer des supports visuels (dessins, croquis, gestes, vidéos) pour faciliter la compréhension			
Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes			
Limiter/diminuer le nombre de questions ou exercices			

Histoire / géographie :

Utiliser des supports chronologiques pour aider à se repérer (manuel, schéma...)			
Définir systématiquement le vocabulaire spatial et temporel utilisé (vérifier la compréhension des termes les plus élémentaires)			
Mettre en évidence les mots-clés ou nouveaux			
Agrandir les cartes, mettre des couleurs et aérer les supports			
Autoriser la lecture de document avec un guide de lecture, un cache si nécessaire			

Art appliqué à la profession ou culture artistique :

Privilégier les incitations orales, visuelles, sonores, théâtrales (ateliers de théâtre, musique)			
Proposer systématiquement des feuilles grand format			
Autoriser l'utilisation de logiciels de dessins sur ordinateur			

Education physique et sportive :

Adapter les activités (individuelles/collectives), leurs caractéristiques, leurs rythmes, les performances attendues			
Autoriser l'apprenti à dribbler à deux mains ou à faire des reprises de dribble (au basket par exemple)			
Faire varier les couleurs des maillots qui différencient nettement partenaires et adversaires dans les sports collectifs			
Doter d'un signe distinctif suffisamment net les joueurs tenant certains rôles dans les jeux collectifs			
Verbaliser ou faire verbaliser les éléments d'une tâche complexe à accomplir (enchaînement de mouvements), éviter au maximum les activités qui impliquent une double tâche et mobilisent l'attention de l'élève sur deux objets			

Travaux pratiques et enseignements professionnels :

Donner des consignes claires et simples			
Aider à l'organisation : Utiliser des outils comme to do list, fiches procédures, pictogrammes d'étapes...			
Autre :			

Autres aménagements et adaptations (SELF/internat) :

Passage prioritaire à la cantine			
Chambre pour l'apprenti seul à l'internat			
Autre :			
Autre :			

Date : <input type="text"/>	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :
---------------------------------------	---------------------------	------------------------------------------------------

